

CONTRIBUTION A L'ETUDE DE LA TRANSMISSION HEREDITAIRE DU TRYPANOSOMA GAMBIENSE CHEZ L'HOMME

PAR

F. VAN DEN BRANDEN

On s'est demandé si le trypanosoma Gambiense pouvait passer par le filtre placentaire.

En 1925, Kellersberger (1) a diagnostiqué la trypanosomiase chez un enfant indigène du Congo Belge, par examen du sang en goutte épaisse, 10 jours après la naissance. La mère était également atteinte. Kellersberger fait remarquer que l'enfant fut nourri par la mère et dormit près d'elle dans une case infestée de moustiques. Dans cette observation, la transmission héréditaire n'est pas nettement établie et il est possible que l'infection de l'enfant soit due au transport mécanique des trypanosomes, par des moustiques.

Notons que A. Lafranchi (2) a attiré l'attention sur la possibilité du passage des trypanosomes dans le lait maternel.

De son côté, Mühlens a rapporté, en 1929, un cas de transmission héréditaire chez une femme européenne infectée dans l'Angola (3). Toutefois, il n'exclut pas la possibilité de la contamination de l'enfant lors de son passage à travers une région très infectée de trypanosomiase.

Cependant, des observations ont été faites pour d'autres espèces de trypanosomes sur les grands animaux. Une première

(1) *Transaction of the Royal Society of Trop. Med. and Hyg.*, 1925-1926, t. XIX, p. 81.

(2) *Arch. Ital. de Biologie*, Pise, 1917-1918, t. LXVIII, p. 158.

(3) *Arch. f. Schiffs u. Tropenhyg.*, XXXIII, p. 181, mars 1929.

relation de transmission héréditaire a été faite en Algérie, en 1919, par Sergent Ed. et Et. et Lheritier (4) chez le chameau, Il s'agissait du trypanosoma Berberum, agent du el débab. Dans la suite, Nattan-Larrier et B. Noyer ont fait des constatations identiques, dans le el débab marocain et égyptien. Ces derniers auteurs ont également tenté de reproduire la transmission héréditaire avec le virus el débab chez des juments en gestation. Bien que le cheval soit très sensible au trypanosoma Berberum, leur essai n'a pas donné de résultat.

Pigneur (5) a relaté chez les bovins du Congo Belge des cas de transmission héréditaire du trypanosoma Cazalboui (vivax). Il a pu reproduire expérimentalement cette transmission avec le même trypanosome chez les capridés.

Dès le début de ses travaux. Chagas avait montré que la trypanosomiase américaine atteint très fréquemment les enfants âgés de moins de un an. Les parents de ces nouveau-nés étaient, eux-mêmes, contaminés par schizotrypanum Cruzi. On pouvait donc croire que la trypanosomiase américaine était une maladie familiale qui frappait à la fois les parents et les enfants parce que les uns et les autres vivaient dans des habitations infestées par des conorhinus, qui leur inoculaient le schizotrypanum Cruzi.

Mais on pouvait aussi se demander si la maladie n'était pas héréditaire. Vianna découvrit des parasites dans l'ovaire, dans les tubes séminifères, dans les canaux épидидymaires, dans le liquide spermatique du cobaye et même dans les spermatozoïdes. On put ainsi supposer que la maladie de Chagas était due à une infection conceptionnelle. Mais on pouvait également supposer que le parasite, au cours de la gestation, traversait le tissu placentaire et passait ainsi du sang de la mère dans celui du foetus.

C. Nattan-Larrier (6) en expérimentant sur le cobaye put démontrer que la trypanosomiase américaine était transmissible par hérédocontagion. Il put également démontrer, en faisant des

(4) *Bull. Soc. Path. Exot.*, 1919, p. 177.

(5) *Ann. Soc. Belge Méd. Trop.*, 1932, fasc. 4, p. 545.

(6) *Bull. Ac. Méd. Paris*, 1928, p. 97.

coupes histologiques dans le placenta des cobayes infectés, qu'il se constituait au cours de la maladie, une altération placentaire bien spéciale, qui, en faisant communiquer la lumière des vaisseaux maternels et celle des capillaires foetaux, permet aux trypanosomes de passer librement du sang de la mère dans celui du fœtus.

Jusqu'ici, à part les cas douteux signalés par Kellersberger et Mühlens, la transmission héréditaire de la mère au fœtus du trypanosoma gambiense chez l'homme, n'a pas été observée en Afrique Centrale.

Au cours de notre dernier séjour au Congo Belge, nous avons eu l'occasion d'observer un cas dans lequel la transmission ne s'est pas faite, quoique les conditions fussent favorables.

Une femme indigène, Mboyo Agnès, originaire de Bumba, est admise au lazaret de Léopoldville dans un état de grossesse très avancé. Son sang renfermait de nombreux trypanosomes et l'examen du liquide céphalo-rachidien donna les résultats suivants : 550 lymphocytes par mm³, cellules mûriformes, trypanosomes (numération faite dans la chambre de Fuchs-Rosenthal); 80 centigr. d'albumine par litre dosée au rachialbuminimètre de Sicard-Cantaloube. Elle accouche d'un enfant normal deux jours après son admission. L'examen du sang de l'enfant en goutte épaisse, après examen du culot de la troisième centrifugation sanguine, effectué pendant plusieurs jours après l'accouchement, ne décéla pas la présence de parasites.

Dans le cas que nous avons apporté, la transmission héréditaire ne s'est pas faite. Cette observation en appelle d'autres de nos confrères coloniaux qui pourront nous fixer définitivement sur ce point important.
